

Éleveur, premier infirmier de son troupeau bovin



Mercredi 14 février 2024

De 9h à 17h

POUR LES ÉLEVEURS DE BOVINS



Sud Isère



Olivier RIBON

La formation a pour objectif de consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur et sa collaboration avec son vétérinaire traitant, pour améliorer sa capacité à détecter un animal malade et savoir comment réagir, s'il doit le traiter seul avec les médicaments de sa pharmacie, ou s'il doit appeler le vétérinaire. L'objectif est de savoir réaliser les bons gestes (injection, drenchage, écornage, prélèvements,...)

Objectifs

- Améliorer les connaissances et la capacité à détecter un animal malade
- Savoir réaliser un examen clinique pour discerner les cas à traiter soi-même des cas où il faut appeler le vétérinaire
- Savoir différencier les médicaments et les utiliser correctement
- Savoir écorner sans douleur

Méthodes pédagogiques

Echanges et questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Présentation powerpoint
Après midi en ferme



Inscription obligatoire par mail, téléphone ou courrier auprès du GDS38 avant le 7 février 2024

Au programme

Accueil, programme et présentation

Séquence 1 : Repérer un animal malade et la gravité.

Séquence 2 : Méthodologie de l'examen clinique

Repas offert pour tous les adhérents au GDS38,
une participation de 20 € est demandée aux éleveurs non adhérents

Séquence 3 : Chaque stagiaire s'entraîne aux différentes étapes de l'examen clinique sur vache et veau

Séquence 4 : quels sont les médicaments à avoir dans sa pharmacie, pour quel usage et comment les utiliser?

Une combinaison de travail offerte à chaque participant



Tarifs de la formation

•0 € : éleveur adhérent au GDS et bénéficiant du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•20 € : éleveur non adhérent et bénéficiant du fonds VIVEA

•50 € : éleveur adhérent au GDS mais ne bénéficiant pas du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•70 € : éleveur non adhérent au GDS et ne bénéficiant pas du fonds VIVEA

Contact

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la responsable de stage :

Céline SAVOYAT

via le standard du GDS38
au 09 74 50 85 85

ou par mail à

gds38@reseaugds.com

Un support de formation sera remis aux participants.

Une attestation de présence sera envoyée.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Le règlement intérieur est disponible sur www.fr.gdsaura.fr

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.

Bulletin d'inscription

Mercredi 14 février 2024

Formation "Éleveur, premier infirmier de son troupeau bovin"



Inscription obligatoire avant le 07 février 2024

Merci de renvoyer ce bulletin au GDS par :

Courrier : GDS de l'Isère
145 espace trois fontaines
38 140 RIVES

Mail : (pour réserver votre place) : gds38@reseaugds.com

Fiche de renseignements

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

N° cheptel ; Adhérent au GDS : Oui Non

Nom de l'élevage :

Adresse :

Code postal et Ville :

Mail :

Téléphone :

Une combinaison de travail offerte !!

Modèle Homme : M (T3) L (T4) XL (T5) 2XL (T6)
 3 XL (T7) 4XL (T8) 5 XL (T9)

Modèle Femme : Attention, taille petit !!
 XS (T1) S (T2) M (T3) L (T4) XL (T5) 2XL (T6)



Comment avez- vous pris connaissance de ce stage ? Par qui ?

Quelles sont vos attentes ?

Je joins à ce bulletin un chèque de caution de 50 € à l'ordre du GDS38 pour ma participation au stage et qui me sera restitué à la fin du stage.

Je dispose d'un délai de rétractation jusqu'à une semaine précédent la formation. Pour le règlement de la formation, merci de se munir d'un carnet de chèque le jour de la formation.

Fait le, à

Signature :